

Mangez sain pour avoir la PÊCHE



100% SUD

La Région Sud accompagne
les producteurs pour assurer
la qualité de leurs produits



Tous les ans, le même plaisir. Celui d'être aux côtés des agriculteurs de la région Sud pour défendre notre territoire et valoriser nos produits lors du Salon International de l'Agriculture de Paris. Notre démarche est claire, notre volonté commune : favoriser une production et une consommation responsable. Notre région est fertile : fruits, légumes, fromages, viandes, poissons, ici, nous avons tout, grâce à l'engagement et au travail de nos agriculteurs, éleveurs, producteurs et tant d'autres. Profitons de cette chance !»

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

Sommaire

LES CHIFFRES CLÉS	p. 5
LA RÉGION SUD AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE	p. 6
100% Sud : Les agriculteurs et les produits du terroir à l'honneur	p. 7
Les saveurs du Sud sur le stand !	p. 8
PRODUIRE ET MANGER LOCAL :	
AU CŒUR DE LA STRATÉGIE AGRICOLE RÉGIONALE	p. 10
La Région Sud, une terre agricole par excellence	p. 11
« En région Sud, Consommons et Produisons responsable » :	
une nouvelle démarche au service de la transition alimentaire	p. 12
Les produits emblématiques du Sud	p. 14
UNE POLITIQUE RÉGIONALE AGRICOLE POUR L'AVENIR :	
EN ROUTE VERS 2027	p. 16
Préservation de la ressource en eau	p. 18
La Région Sud aux côtés des bergers face à la menace du loup	p. 20
Renouveler les générations et soutenir les jeunes agriculteurs	p. 22
INFORMATIONS PRATIQUES	p. 24
Plan	p. 25
Programme	p. 26

Chiffres clés



1^{re}

région française pour
l'agriculture biologique



pour l'agriculture régionale en 2023 :

25,5 MILLIONS D'€

de crédits régionaux

+ 34,8 MILLIONS D'€

du FEADER



+ DE 280

produits labellisés sous signe de
l'origine et de la Qualité (hors AB)

29

AOC / IGP / Labels Rouge (hors
vins et eaux de vie de vin)



1^{re}

région française pour
la production de fruits et légumes



+ PLUS DE 20 000

exploitations, 40 000

emplois directs



1^{re}

région française pour la
production d'huile d'olive



PRÈS DE 1 000 M²

d'espace régional au Salon
International de l'Agriculture

1

LA RÉGION

SUD

au Salon

International

de l'Agriculture





Bertrand MAZEL,
riziculteur

100% SUD : les agriculteurs et les produits du terroir à l'honneur

À l'occasion de cette 59^e édition, 100% Sud, la Région a souhaité mettre à l'honneur celles et ceux qui font grandir chaque jour, l'excellence du terroir de Provence-Alpes-Côte d'Azur à travers le développement d'une agriculture toujours plus proche des habitants et responsable.

Forte de l'excellence de ses savoir-faire et de ses filières agricoles, riche de la diversité de plus de 280 produits du territoire labellisés sous signe de l'origine et de la Qualité (hors AB), avec plus de 20 000 exploitations et 40 000 emplois directs, la Région Sud présente la qualité, la durabilité et la proximité de l'agriculture régionale. Elle soutient la structuration des réseaux de proximité ainsi que la reprise des exploitations en gestion durable des sols et des cultures.

Les saveurs du Sud sur le stand DE LA RÉGION !

La Région Sud est présente au Salon International de l'Agriculture, du 25 février au 5 mars 2023. Le stand de 135 m² est situé au Hall 7-1 – G065. Cette année, pour la toute première fois, elle accueille sur un espace de près de 1 000 m² les 6 départements : les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Ce travail en étroite collaboration avec l'ensemble des départements maintient un engagement fort sur les territoires.

Pour l'édition 2023, la thématique du Salon est : « l'agriculture : le vivant au quotidien ! ».

Dans la poursuite de cet objectif et afin de faciliter l'accès aux producteurs des différentes filières, la Région dispose pour la 1^{re} fois, d'un espace de 42 m², pour leur permettre de mettre en avant leur savoir-faire et leurs produits.

Le stand de la Région doit permettre de valoriser des produits régionaux de qualité, bio ou à Haute Valeur Environnementale, favoriser les échanges entre producteurs et consommateurs et promouvoir les circuits courts et de proximité.

Il est découpé en 3 pôles :

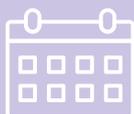
- **Cuisine animations et ateliers culinaires** : une grande cuisine est au cœur du stand afin de valoriser l'excellence des produits issus de l'agriculture et du terroir régional. Cet espace est animé par nos conseillers culinaires de lycées, qui préparent des plats de saison emblématiques de l'ensemble des 6 départements,
- **Espace œnologique** : Un comptoir est dédié à la valorisation des produits de la viticulture régionale mis en avant à travers une animation œnologique des vins de la région,
- **Espace vente producteurs** : c'est inédit 42 m² de stands de vente « filières » en lien avec la cuisine.



Au total

21 filières

seront représentées
sur l'espace Région Sud :



Du 25 au 27 février :

- Confrérie de la Fraise
- Fédération du Riz de Camargue et Association Entre Crau, Alpilles et Camargue
- France Olive : Moulin de Barbentane
- Comité de promotion de l'huile du Var

Du 28 février au 02 mars :

- France Amande : Léonard Parli, Bedouin
- Aromates de Provence
- Saveurs Grand Marché de Provence
- Association Maison de la Transhumance

Du 03 au 05 mars :

- France Olive : Château Calissanne
- Ipsago
- Association Petit Epeautre
- Coopération Sud

Pendant toute la durée du Salon :

- Bastide des Arômes (Parfumerie de Grasse)
- Brasserie artisanale de Provence Carteron (Bières)
- Château Calissanne (huiles d'olive et vins)
- Domaine Comte de Lauze (vins de Châteauneuf du Pape)
- Domaine de la Présidente (vins CDR, Cairanne, Châteauneuf du Pape)
- Domaine de la source earl (vins AOP Bellet)
- Domaine de Mayol (vins AOP Luberon)
- Gaec Lagrange (charcuterie et fromages des alpes)
- Trintrignant et Fils (vins de Châteauneuf du Pape)



Pendant 9 jours, de nombreuses animations, ludiques, culinaires et interactives seront proposées afin de faire découvrir toutes les saveurs du Sud et les talents exceptionnels du territoire.



PRODUIRE ET MANGER LOCAL :

au cœur
de la stratégie
agricole régionale



LA RÉGION SUD, une terre agricole par excellence

L'agriculture occupe une position de leader dans de nombreux secteurs de production. Elle est ainsi le **1^{er} bassin horticole de France**, la **1^{re} région française pour la production de fruits et légumes** mais aussi la **1^{re} productrice d'huile d'olive en France** et le **1^{er} producteur mondial de vin rosé**. C'est aussi la **seule région rizicole de métropole**.

Cette agriculture est exceptionnelle : sa diversité et ses acteurs positionnent Provence-Alpes-Côte d'Azur comme la **1^{re} région productrice de cultures biologiques en France**, avec **23 %** de surfaces agricoles cultivées en bio et **43 %** des exploitations produisent ainsi de manière labélisée.

C'est aussi le **1^{er} pôle national de création de compositions de parfums**, le **1^{er} territoire pour la cosmétologie parfumerie**, et la **1^{re} région pour la distillation et l'assemblage des huiles essentielles**.

Consommer local et de bonne qualité est l'une des priorités pour les consommateurs, c'est également une opportunité pour les agriculteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin d'y répondre, tout en permettant aux agriculteurs de relever les défis du quotidien, la Région a mis en place une politique environnementale ambitieuse grâce à son **Plan Climat 2 « Gardons une COP d'Avance »**. Structuré en **5 axes majeurs : l'air, la mer, la terre, l'énergie et les déchets**, il permet d'établir un schéma environnemental afin de lutter contre les pollutions locales et le réchauffement climatique, développer l'écomobilité, préserver un patrimoine naturel et le bien-être en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour cette **2^e phase du Plan Climat Régional**, la Région y consacre plus de **40%** de son budget chaque année.



Avoir du blé, sans dépenser un RADIS

100% SUD

Vous voulez manger local, acheter près de chez vous ? Votre Région Sud soutient les agriculteurs, les magasins de producteurs et propose des produits locaux dans tous les lycées

Cultivé FRAIS de chez VOUS

100% SUD

Pas besoin d'aller bien loin pour trouver des courgettes du coin. La Région Sud soutient les circuits courts et de proximité, pour manger local

« EN RÉGION SUD, Consommons et Produisons responsable » : une nouvelle démarche au service de la transition alimentaire

L'ambition de la Région se traduit dans son approche globale, du « **mieux produire** » au « **mieux manger** », en s'appuyant sur les ressources, les savoir-faire, les industries et les entreprises locales.

Pour accompagner ce projet structurant et ambitieux, **la Région Sud a lancé une nouvelle démarche: le Pacte agriculture et alimentation** : « **En région Sud, Consommons et Produisons responsable** ». Ce pacte associe l'ensemble des acteurs publics et privés (comme la DRAAF, l'Etat, la Chambre Régionale d'Agriculture, Coopération SUD, Bio de Provence, etc), autour d'objectifs communs en faveur de l'agriculture et de l'alimentation régionales.

Le Pacte s'organise ainsi en **3 axes prioritaires** :

- **la résilience du territoire,**
- **une économie et des échanges de proximité,**
- **une mobilisation citoyenne large en faveur d'un système agricole et alimentaire responsable et durable.**

Une prise de conscience, un changement des comportements alimentaires des consommateurs est nécessaire pour soutenir ce nouveau modèle agricole. La Région Sud accompagnera cette transformation des habitudes par la promotion des circuits courts, des produits régionaux, par le développement et la valorisation des labels et par l'implication des consommateurs, des « **Consomm'acteurs** » dans la réflexion.

La fabrique des consomm'acteurs de la Région sud : inventer ensemble l'alimentation de demain du territoire :

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette démarche, un travail d'intelligence collective sera initié au **printemps 2023** par la Région Sud pour mener une réflexion sur l'acte d'achat et le processus de changement des comportements pour favoriser la consommation responsable et durable. Ce travail d'intelligence collective se traduira par la mise en place de « **La Fabrique des Consomm'acteurs** ». Un groupe de travail qui rassemblera des acteurs locaux en lien avec l'alimentation (restau-

rateurs, grandes enseignes, cantines publiques et privées, etc.). Ils seront chargés d'**identifier les problématiques** qui freinent la généralisation d'une consommation durable et responsable et de **proposer des solutions concrètes** pour contribuer à la mise en place de nouvelles habitudes alimentaires.

« La Fabrique des consomm'acteurs de la Région Sud » s'organisera autour de **3 groupes de travail thématiques** qui associeront différentes parties-prenantes pour bénéficier des expériences et réalités concrètes afin de trouver les solutions les plus pertinentes.

Potiron cherche grande ASPERGE

100% SUD

Vous voulez manger local, acheter près de chez vous ? Votre Région Sud soutient les agriculteurs, les magasins de producteurs et propose des produits locaux dans tous les lycées

Mangez sain pour avoir la PÊCHE

100% SUD

La Région Sud accompagne les producteurs pour assurer la qualité de leurs produits

100% SUD

Une nouvelle gouvernance régionale de l'agriculture et de l'alimentation

Pour fédérer les acteurs des filières agricoles et alimentaires autour des objectifs communs du Pacte « En région Sud, Consommons et Produisons responsable », **une nouvelle gouvernance régionale est créée autour des questions de l'agriculture et de l'alimentation**. Cette nouvelle gouvernance régionale sera tournée vers l'émergence de projets concrets et une réelle proximité avec les initiatives du territoire. De nouvelles instances seront créées :

- **La Conférence régionale Agriculture et Alimentation Responsable**, présidée par la Région, elle réunit les têtes de réseau et met en avant les grandes réalisations de l'année et les initiatives de structuration équitable des filières. Elle décernera les trophées « Consommons et produisons responsable »,
- **La Fabrique à projets** a pour objectif d'accompagner les démarches de progrès et faire émerger les projets de structuration de filière en facilitant les rencontres des différents acteurs économiques, en encourageant l'émergence de leaders professionnels et en valorisant les initiatives concrètes réussies, locales ou extra régionales,
- **Les 8 Comités de filières** : viticulture, élevage, fruits et légumes, horticulture, oléiculture, plantes à parfum médicinales aromatiques, apiculture, grandes cultures. Ils travaillent ensemble sur le développement de la structuration interprofessionnelle,
- **La réunion annuelle des financeurs** pour articuler et mobiliser les sources de financement autour des nouveaux projets : Région, État, Banque des Territoires, Conseils départementaux, banques, etc,
- **La Fabrique des consomm'acteurs** qui fait appel à un travail d'intelligence collective pour mener une réflexion sur l'acte d'achat et le processus de changement des comportements pour favoriser la consommation responsable et durable.

Les produits emblématiques DU SUD

1^{re} région productrice



2^e région productrice



3^e région productrice





Carine DALMASSO,
viticultrice



**Une politique
régionale agricole
POUR
L'AVENIR :
en route vers 2027**



Aujourd'hui, produire durablement, adapter la production aux changements climatiques, assurer un revenu aux agriculteurs, offrir aux consommateurs des produits de qualité et de proximité, sont autant d'enjeux auxquels doivent faire face les acteurs du monde agricole.

Ainsi, 5 grands objectifs structureront la stratégie régionale agricole pour 2022-2027 :

- Permettre à notre agriculture de s'adapter au changement climatique, en particulier grâce à une irrigation durable,
- Assurer la transition environnementale de nos exploitations,

- Structurer les filières pour augmenter la valorisation des productions,
- Augmenter le potentiel productif : saisir les opportunités des marchés aval et renouveler les générations d'agriculteurs,
- Accompagner les changements de comportement d'achat pour assurer la rémunération des producteurs.

Avec cette politique, la Région Sud poursuit 2 objectifs majeurs : **l'amélioration de la structuration des filières et une meilleure adaptation aux changements climatiques**. En 2023, elle consacrera près de

- **25,5 millions d'€ de la Région,**
- auxquels s'ajoutent plus de **34,8 millions d'€** issus du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).



François BLANC, Simon et Damien PHILIP, éleveurs associés

PRÉSERVATION de la ressource en eau



Dans le cadre des objectifs de la politique agricole d'ici 2027, la préservation du territoire, dont la ressource en eau, est une priorité pour la Région Sud notamment à travers son Plan Climat « Gardons une COP d'Avance ».

Grâce à ce Plan, elle intervient dans le domaine de **la préservation des milieux aquatiques, de la ressource en eau et de l'hydraulique agricole**. Elle s'appuie sur ses compétences en matière d'aménagement du territoire et de développement économique ainsi que sur son chef de filât sur la préservation de la biodiversité mais également sur sa concession du Canal de Provence et sur l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE).

Lors de l'épisode de sécheresse 2022 inédit, les activités touristiques ont souffert. Dans ce contexte de tension sur les ressources en eau, la Région a adopté, **dès le 24 juin 2022**, plusieurs dispositifs dont un Fonds d'adaptation au réchauffement climatique ainsi qu'un Plan d'actions : « **La Région se lève pour le climat : Plan d'actions pour l'eau** ».

Il s'articule autour de 6 axes :

- **Améliorer la gouvernance** à travers le pilotage de la mission d'animation sur l'eau,
- **Poursuivre la modernisation des réseaux d'irrigation et les économies d'eau en agriculture**,
- **Se positionner comme collectivité exemplaire** sur son patrimoine,
- **Promouvoir la sobriété pour tous les usages de l'eau** et dans tous les secteurs professionnels,
- **Développer l'innovation** dans le domaine de la réutilisation des eaux usées traitées,
- **Communiquer vers le grand public** sur la nécessaire sobriété de tous dans les usages de l'eau.

Ce plan d'actions pour l'eau sera proposé au vote lors de l'Assemblée plénière du 24 mars 2023.

À travers ces dispositifs, la Région Sud ne cesse d'agir pour la préservation de l'environnement et le bien-être des habitants.

De plus, le 14 novembre 2022, la Région Sud est devenue la première Région-pilote de la planification écologique. Elisabeth BORNE, Première Ministre, et Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, ont signé un protocole d'expérimentation Etat-Région.

L'enjeu de la préservation de la ressource en eau tient une place particulière dans ce protocole.

En tant que Région-pilote de la planification écologique, la Région Sud a franchi également un nouveau palier en adoptant le premier budget vert d'Europe 100% dédié au climat. L'objectif est simple : la création d'un critère climat dans tous les dossiers soutenus par la Région, pour lutter et adapter le territoire aux conséquences du dérèglement climatique.

Zoom sur le Plan « Or Bleu » :

L'accès à l'Or Bleu est une priorité de l'action régionale. L'accès à l'eau est une condition nécessaire pour la diversification et l'adaptabilité des systèmes de production agricole, tout particulièrement dans un contexte territorial méditerranéen dont les extrêmes sont de plus en plus sévères au vu du changement climatique en cours (vagues de chaleur, canicules, sécheresse).

Ainsi, 30 milliards d'euros seront mobilisés par l'Europe, l'État et la Région sur la période 2023-2028, pour gagner 10 ans d'avance sur les objectifs nationaux avec une région neutre en carbone dès 2040 et devenir ainsi la première région neutre en carbone d'Europe.

Dans le cadre du protocole d'accord, la Région organise avec le Ministre de l'Agriculture une conférence exceptionnelle intitulée: « La gestion de l'eau en Pro-

vence Alpes Côte d'Azur : un modèle robuste malgré la sécheresse de l'été 2022 ».

Cette conférence permettra de faire un retour d'expérience sur l'année 2022, d'exposer le plan d'actions de l'année 2023, et de présenter la mobilisation des acteurs : Société du Canal de Provence (SCP), Chambre d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-Marseille Université autour du projet de réutilisation des eaux usées.



En matière d'hydraulique agricole, la Région a engagé une stratégie de soutien à l'agriculture pour un **usage raisonné et durable de l'eau**. Inscrite au coeur du Plan Climat 2 « Gardons une COP d'avance » cela représente un total de **685 millions d'€** de travaux à réaliser sur **les 10 prochaines années, soit 80 millions d'€ par an jusqu'en 2028**.

Dans ce cadre, elle a piloté l'**étude ProHydra**. Ce Programme Régional définit une stratégie régionale de financement et établit des propositions concrètes autour d'un programme ambitieux d'aménagements hydro-agricoles réalisé grâce à **8 millions d'€ de FEADER**.

Ainsi, les acquis de ProHydra 2028 et les projets hydrauliques réalisés en 2021 ont permis de capter pour le territoire régional des crédits du Ministère de

l'Agriculture à hauteur de **11,6 millions d'€** sur une enveloppe nationale de **20 millions d'€**.

D'ici 2027, du concret sur le territoire :



- **Accompagnement de la démarche pour le développement de l'irrigation dans le Nord du Vaucluse** : projets Hauts de Provence Rhodanienne,
- **Conventionnement avec des gestionnaires par des contrats de canaux**,
- **Mise en œuvre effective de la règle du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** visant à 0 perte de surface agricole irriguée en favorisant les conventionnements avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).



LA RÉGION SUD aux côtés des bergers face à la menace du loup

Les loups envahissent de nombreux territoires en région Sud. Ces derniers s'aventurent même au sein des espaces urbains. La multiplication des outils de protection, contre les prédateurs, montre ses limites tant du point de vue de l'efficacité que du coût financier. Cette situation assombrit le quotidien d'un grand nombre d'éleveurs, menace la pratique pastorale et la pérennité des exploitations.

Face à ce constat alarmant, la Région Sud, en concertation avec les organisations professionnelles agricoles, a identifié une série de propositions à mettre en œuvre :

- **Mieux réguler, en toute transparence, la population du loup :**

- Augmentation du prélèvement du nombre de loups,
- Une délégation au niveau régional du quota du taux de prélèvement,
- Déploiement d'une communication transparente et régulière sur les populations de loups afin d'appréhender la coexistence de la politique de protection de l'espèce et l'activité pastorale.

- **Maintenir et adapter les moyens en faveur de la protection des troupeaux :**

- Mise en place d'une brigade loup exclusivement destinée à intervenir sur la région Sud, en raison d'un grand nombre d'attaques sur le territoire depuis l'été 2022,
- Mise en place, par les services de l'Etat, d'un financement des cabanes pastorales, via la mesure FEADER destinée aux moyens de protection contre les grands prédateurs, avec un complément de financement de la Région et d'autres collectivités territoriales afin de répondre aux besoins des municipalités les plus modestes.

- **Se doter d'une instance de concertation et de travail localisée en région :**

- Mise en place par l'Etat d'un comité régional « loup » dont le mode de gouvernance associerait la Région,
- Par la localisation de la mission nationale de coordination Loup au sein de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur, compte-tenu de la concentration des attaques sur la région.

- **Proposer une réflexion au niveau européen pour envisager le classement de l'espèce parmi les espèces protégées et non plus strictement protégées.**

L'ensemble de ces propositions ont fait l'objet d'un courrier adressé au Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Pour le budget prévisionnel 2023, 30 000 € sont prévus pour accompagner les équipements des louvetiers. Un modèle de lunette de visée thermique sera présenté à l'occasion de l'inauguration du stand de la Région.



Un métier d'une noblesse rare, qui mérite un soutien sans faille afin de perdurer le plus longtemps possible. Face à la menace du loup notamment, la Région Sud sera toujours solidaire du pastoralisme et de ses bergers ! »

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

RENOUVELER les générations et SOUTENIR les jeunes agriculteurs

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Région a la responsabilité pleine et entière de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), mesure FEADER emblématique de l'accompagnement à l'installation en agriculture. Elle représente 150 jeunes bénéficiant d'un accompagnement à l'installation très complet.

Le renouvellement des générations d'agriculteurs est un enjeu majeur pour l'avenir. En 10 ans, la France a perdu 11 % de ses exploitations agricoles. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le nombre d'exploitations et la surface agricole utilisée chutent 4 fois plus vite qu'au niveau national. De la formation, jusqu'à l'accès au financement grâce à 2 dispositifs pionniers en France, un prêt d'honneur et un fonds de garantie co-financés avec le FEADER, les jeunes agriculteurs ont toujours pu compter sur la Région Sud.

La Région a choisi en accord avec les jeunes agriculteurs de :

- **Revaloriser le montant** de cette dotation à la hauteur de la moyenne nationale, soit **31 600 €**,
- **Simplifier cette mesure** pour faciliter l'accès aux porteurs de projets,
- Tout en maintenant un niveau d'exigence élevé sur la formation initiale des porteurs de projet, afin d'assurer **la réussite des installations**.
- La Région n'a pas ouvert la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) aux porteurs de projet de plus de 40 ans, afin de continuer à cibler les jeunes.

En 2023, la DJA fonctionne sur un format similaire à ce que faisait l'Etat, afin de permettre une transition douce. En 2024, le nouveau format, encore plus simplifié, sera mis en œuvre.

Pour 2023-2027, le budget pour les DJA s'élève à 14,6 millions d'€ de FEADER et 9,1 millions d'€ de contrepartie nationale.

La Région Sud investit largement sur la politique installation – transmission : **le budget prévisionnel 2023 s'élève à plus de 2,8 d'€ de crédits régionaux :**

- Par le soutien à la formation,
- Par l'accompagnement des porteurs de projets,
- Par l'accès au foncier,
- Par l'accès au capital,
- Par l'aide au maintien des nouveaux installés,
- Par l'aide à la transmission des exploitations,
- Par l'accompagnement par les territoires.



D'ici 2027, du concret sur le territoire :

- **Nouvelle dotation « Jeunes Agriculteurs » simplifiée,**
- **Une politique d'accompagnement plus intégrée et ciblée sur la transmission des exploitations.**



**Denis et Aurélien VERNET,
lavandiculteurs**

Zoom sur :

Le lancement de la concertation régionale autour du pacte et du projet de loi d'orientation et d'avenir agricole.

Le Président de la République a annoncé, le 9 septembre 2022, le lancement d'une concertation nationale destinée à assurer l'avenir de notre agriculture tout en accompagnant mieux le parcours de celles et ceux qui font le choix de s'engager dans les métiers agricoles.



Cette concertation nationale aboutira à la rédaction d'un pacte et d'une loi d'orientation et d'avenir pour l'agriculture (PLOA) qui déterminera le cap à suivre et les outils opérationnels à déployer.

L'État, en étroite concertation avec les Régions et le monde agricole, a lancé les travaux de cette concertation qui s'engagent aujourd'hui autour de 3 axes : l'orientation et la formation, la transmission et l'installation des jeunes agriculteurs et la transition et l'adaptation face au changement climatique.

En région Sud, **le lancement de la concertation régionale** a débuté le **14 février 2023** et se terminera le **26 avril 2023** à l'Hôtel de Région pour une grande réunion plénière de clôture.

4

**INFORMA-
TIONS
pratiques**



ESPACE RÉGION

Provence-Alpes-Côte d'Azur

VAR

ALPES-
MARITIMES

VAUCLUSE

ESPACE RÉGION SUD

ALPES-DE-HAUTE-
PROVENCE

HAUTES-ALPES

PRODUCTEURS

FILIERES

Hall 7.1 –
Allée G – Stand 065

PRODUCTEURS

PRODUCTEURS

BOUCHES-DU-RHÔNE

**Lundi
27 février
2023**

19 h 30

Soirée en l'honneur des jeunes agriculteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

📍 Espace Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hall 7-1, Allée G, Stand 065

En présence du Président Renaud MUSELIER, Stéphane HONORAT, Président de la Coopération Agricole Sud, et Florian PELLEGRIN, Président des Jeunes agriculteurs Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**mardi
28 février
2023**

9 h 15

Arrivée du Président Renaud MUSELIER au Salon International de l'Agriculture

9 h 30

Photo avec Ovalie, Vache égérie du Salon

📍 Hall 1

En présence du Président Renaud MUSELIER, André BERNARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ensemble des conseillers régionaux. Ils prennent une photo avec Ovalie, vache égérie du Salon International de l'Agriculture 2023.

9 h 50

Maison Régionale de l'élevage

📍 Hall 1, Allée K, Stand 031

En présence du Président Renaud MUSELIER, Dominique GUEYTTE, Président de la Maison régionale de l'élevage Provence-Alpes-Côte d'Azur, et les éleveurs bovins, caprins et porcins.

10 h 10

Temps fort sur la thématique du Loup

📍 Maison Régionale de l'élevage – Hall 1, Allée K, Stand 031

Présentation des lunettes infrarouges, subventionnées par la Région, utilisées par les louvetiers.

En présence notamment du Président Renaud MUSELIER, Nicolas PERRICHON, Président du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée, Emile SAMAT, Président des Lieutenants de Louveterie Provence-Alpes-Côte d'Azur, Dominique GUEYTTE, Président de la Maison régionale de l'élevage Provence-Alpes-Côte d'Azur, et les éleveurs bovins, caprins et porcins, Alain BRISARD, Président de l'Association nationale des lieutenants de louveterie de France et Emile SAMAT, Président des Lieutenants de Louveterie Provence-Alpes-Côte d'Azur.



11 h 00

Inauguration de l'Espace Provence-Alpes-Côte d'Azur

📍 Hall 7.1, Allée G, Stand 065

En présence notamment du Président Renaud MUSELIER et André BERNARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'ensemble des personnalités et des partenaires.

11 h 30

Visite des filières de l'espace régional

📍 Hall 7.1, Allée G, Stand 065

11 h 55

Visite des exposants

📍 Espace Provence-Alpes-Côte d'Azur - Hall 7.1, Allée G, Stand 065

12 h 15

Visite des stands des Départements

📍 Hall 7.1, Allée G, Stand 065

En présence notamment du Président Renaud MUSELIER, Martine Vassal Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Jean-Marie BERNARD, Président du Conseil départemental des Hautes-Alpes, Eliane BARREILLE, Présidente du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, le représentant de Charles-Ange GINESY, Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, et le représentant de Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental du Var.

15 h 15

Temps fort sur la thématique de l'Eau

📍 Stand du Ministère de l'Agriculture – Hall 4, Allée B, Stand 140

En présence notamment du Président Renaud MUSELIER, Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Nicolas ROCHE, représentant Eric BERTON, Président de l'Université Aix-Marseille, Fabienne JOLY, Présidente de la Chambre d'agriculture du Var, Présidente de la Société du Canal de Provence, Conseillère régionale, et André BERNARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur.

16 h 15

Visite du Stand Intercéréales

📍 Hall 2.2, Allée B, Stand 049



Contacts presse

Laurie TICHADELLE
Attachée de Presse

07 63 67 40 49
ltichadelle@mareregionsud.fr

Manon SABATIER
Chef du Service de Presse

06 69 22 81 98
msabatier@mareregionsud.fr

Ça, c'est le Sud

mareregionsud.fr

